

Compte-Rendu synthétisé de la séance du 15/09/2020 du Conseil Municipal

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. BERGER Laurent ; M. BODEREAU Pierre-Edouard ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. GABRIELE Jérôme ; M. Didier HILD ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme MARCK Christelle épouse SCHMIT ; M. Jean-Marc SINDT ; M. KOP Patrice ; M. RISCH Jérôme ; Mme BACO Berthine ; Mme Véronique ANDRE épouse CHOSEROT

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil présents que cette séance se déroule dans l'Espace Culturel et Associatif 23 Rue Principale à Kerling-Lès-Sierck dans le cadre de la « loi d'urgence sanitaire » et le respect des règles et précautions sanitaires actuellement en vigueur.

1 – Adhésion à la convention constitutive de groupement de commandes du Département de la Moselle pour l'achat d'électricité et lancement d'une consultation

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal de la commune de Kerling-Lès-Sierck :

- **N'AUTORISE PAS** l'adhésion de la commune de Kerling-Lès-Sierck au groupement de commandes coordonné par le Département de la Moselle, pour l'achat d'électricité.

2 – Devis défibrillateur : Schiller France SAS

Le Conseil Municipal, après avis de la commission sécurité et après en avoir délibéré, décide à la majorité des membres présents moins une abstention d'accepter le devis N° 20OPP-CK-02727 de l'entreprise SCHILLER France SAS d'un montant de 1 464.00 € TTC pour l'achat d'un défibrillateur.

3 – Mise aux normes du dépositaire communal avec pose d'une climatisation : devis

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter le Devis D202006050 de la SARL NAGELSCHMITT 11 Rue de Malling à Métrich 57970 KOENIGSMACKER pour un montant total de 2 191.26 € HT soit 2 629.51 € TTC pour équiper le dépositaire communal d'une climatisation.

4 – Décisions modificatives du Budget Primitif 2020 : sections investissement et fonctionnement

Le Conseil Municipal décide d'accepter les décisions modificatives du BP 2020 à l'unanimité des membres présents comme suit :

Section investissement

Dépenses : + 1 500.00 au compte 2188
 + 2 650.00 au compte 2138
Recettes : - 4 150.00 au compte 2313

Section fonctionnement

Dépenses : + 7 676.00 au compte 6531
 + 150.00 au compte 6533
 + 20.00 au compte 6336
 + 200.00 au compte 6288

Recettes : - 5 676.00 au compte 6232
 - 2 000.00 au 6226
 - 370.00 au 60622

Compte-Rendu synthétisé de la séance du 15/09/2020 du Conseil Municipal

5 – Fêtes et cérémonies : dépenses à imputer au compte 6232

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les propositions de dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et Cérémonies » comme suit :

- D'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes, cérémonies, repas des aînés, manifestations culturelles et à l'accueil.
- Les fleurs, bouquets, coffrets et bons cadeaux, gravures, médailles, coupes et autres présents offerts à l'occasion de divers évènements : pour la doyenne et le doyen, les mariages, les noces d'or, les décès, les naissances, les départs en retraite, les récompenses sportives, culturelles ou lors de réceptions officielles.
- Les frais de restauration, de séjour, de transport ou déplacement liés aux fêtes et cérémonies
- Les frais d'annonces et de publicité ainsi que les parutions liées aux manifestations

6 – Accès PMR de l'Eglise Saint Jean-Baptiste à Kerling-Lès-Sierck : devis

Le Conseil Municipal décide d'accepter à la majorité moins une abstention les deux devis N° 94/20 pour la création d'ouverture : 8 782.50 € HT soit 10 539.00 € TTC et D20-07-168 pour la fourniture et la pose d'une porte accès P.M.R. : 2 226.00 € HT soit 2 671.20 € TTC à l'Eglise Saint Jean-Baptiste de Kerling-Lès-Sierck.

7 – Accès PMR de l'Eglise Saint Jean-Baptiste à Kerling-Lès-Sierck : demande de subvention DSIL/ DETR et plan financement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide d'accepter le plan de financement joint à la demande de subvention dans le cadre du DSIL/DETR pour 2020 concernant le projet de travaux d'accès P.M.R. de l'Eglise Saint Jean-Baptiste à Kerling-Lès-Sierck, comme suit :

Devis estimatif de la Menuiserie Ebénisterie GRANTHIL pour fourniture et pose d'une porte PMR	2 226.00 € HT
Devis estimatif de Sté LICHT CONSTRUCTION pour création d'une ouverture pour la porte	8 782.50 € HT
TOTAL	11 008.50 € HT
Financement escompté dans le cadre du DSIL/DETR 60 %	6 605.10 € HT
Le solde de financement sera assuré par les fonds propres de la commune sur le BP 2020	4 403.40 € HT

8 – Cimetière communal de Kerling-Lès-Sierck : durée et tarif des concessions

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'actualiser des tarifs et durées des concessions du cimetière communal comme suit :

Plus de concessions perpétuelles voté à 8 voix pour, 1 voix contre et 6 abstentions

Une seule durée de concession de 30 ans renouvelable sur demande voté à 8 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions

Concessions trentennaires : 50.00 € le m² voté à 12 voix pour et 3 abstentions